Professionnels de santé

La DREES a enquêté auprès des établissements de formation de 16 professions de santé : les ambulanciers, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, techniciens en laboratoire médical, aides soignants, pédicures podologues, manipulateurs d'électroradiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens, auxiliaires de puériculture, puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, cadres de santé et préparateurs en pharmacie hospitalière.

Cette enquête, basée sur les chiffres de l'année 2014, poursuit plusieurs buts. Elle doit permettre d'analyser à des fins stratégiques la démographie nationale et régionale des professions concernées, notamment pour établir une relation entre quotas d'entrées et nombre de diplômés à l'issue de la formation. Elle va être également utilisée à des fins budgétaires pour déterminer le volume prévisionnel des bourses. Elle permettra enfin au ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de recenser les effectifs scolarisés pour calculer les taux de scolarisation par âge et de suivre le parcours des bacheliers. Plus globalement, l'enquête permettra également de mesurer l'attractivité des différentes formations par exemple, ou encore de comparer les origines sociales des étudiants.

Pour mieux comparer, les résultats ont été recoupés par tableaux. Certains indiquent le nombre de centres de formation, les effectifs inscrits par année d'étude, par session et par sexe, le nombre de diplômés… D'autres présentent les caractéristiques des étudiants : le statut,

l’âge, le mode de prise en charge financière, le niveau d’études antérieur, la série de baccalauréat pour les bacheliers, l’origine sociale, la situation principale l’année précédant l’entrée en formation… Une dernière série établit des distinctions régionales et chronologiques.

Pour consulter l’enquête : http://drees.social-sante.gouv.fr

© 2015 Les Echos Publishing